



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

accès aux soins

Question écrite n° 75385

## Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les conséquences de la réforme de l'aide médicale d'État (AME). Les nouvelles dispositions durcissent de façon drastique les conditions d'obtention de l'aide médicale d'État pour les étrangers sans titre de séjour. Ces dispositions, qui visent à réduire le nombre de bénéficiaires, mettent en danger la santé des malades les plus fragiles parfois atteints de maladies graves et infectieuses, sans compter les risques induits pour la santé publique. Ces malades n'ont d'autres solutions que de se présenter vers les services d'urgence, où des soins tardifs, souvent plus longs et plus coûteux, leurs sont prodigués. En conséquence, il lui demande s'il entend renoncer au durcissement des conditions d'accès à l'aide médicale d'État et rétablir ainsi l'égalité de soins pour tous.

## Données clés

**Auteur :** [M. William Dumas](#)

**Circonscription :** Gard (5<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75385

**Rubrique :** Santé

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 2005, page 9382